



www.justice.gouv.fr

Direction de
l'Administration
Pénitentiaire

Paris, le 31 mai 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

Inondation au Centre Pénitentiaire d'Orléans Saran : Mise en place d'un plan d'évacuation

Le Centre Pénitentiaire d'Orléans Saran est touché depuis hier après-midi, par les fortes pluies qui se sont abattues sur la région. Les sous-sols des deux Maisons d'Arrêt ont été inondés, entraînant d'importants problèmes techniques (coupures d'eau chaude et de chauffage). D'autres bâtiments, tel que le Centre de détention, ne sont eux pas concernés.

Les pompiers sont sur place depuis hier pour stabiliser la situation. Les équipes régionales d'intervention et de sécurité (ERIS) de Dijon et de Paris ont été mobilisées pour sécuriser les lieux et accompagner les personnels de l'établissement.


Dès hier après-midi, des détenus des bâtiments les plus touchés ont été transférés dans les autres bâtiments de l'établissement qui ne sont pas ou peu impactés par les intempéries. Des transferts vers d'autres établissements pénitentiaires ont également été opérés.

Ces transferts se poursuivent afin d'évacuer l'ensemble des deux Maisons d'arrêt.

Le ministère de la Justice et, plus particulièrement la direction de l'Administration Pénitentiaire mettent tout en œuvre pour assurer le bon déroulement des opérations et soutenir les personnels présents sur les lieux.

Contacts presse : Jocelyn DEFAWE et Eymeric SUDREAU
Direction de l'Administration Pénitentiaire du ministère de la Justice

[01 70 22 83 16](tel:0170228316) – presse.dap@justice.gouv.fr

 [@justice_gouv](https://twitter.com/justice_gouv)